

MODALITÉS ZAP SHERBROOKE



Image : Pixels et Paillettes

10/07/2017

Des points d'accès internet sans-fil et gratuits

Notre objectif est de faire rayonner Sherbrooke comme l'une des villes offrant le plus de points d'accès Internet pour ses citoyens et ses visiteurs dans ses lieux publics et dans les établissements commerciaux les plus fréquentés.

Modalités de service – Réseau

ZAP

L'accès sans fil et gratuit à Internet est rendu possible grâce à ZAP et aux commerces et institutions qui offrent la bande passante dans chacune des zones d'accès public. Il est supporté en grande partie par des bénévoles et est offert gracieusement sans garantie de qualité. Afin d'assurer la viabilité à long terme du projet ZAP, les conditions suivantes doivent être respectées par les usagers:

Responsabilités des usagers

- Il est interdit d'utiliser le service pour pratiquer des activités illégales. L'utilisateur assume l'entière responsabilité d'une telle utilisation et s'engage à dédommager ZAP et le fournisseur de la bande passante pour toute dépense qu'un tel usage pourrait leur occasionner.
- La connexion sans fil offerte n'est pas encryptée. Il appartient donc aux usagers d'utiliser des protocoles sécurisés s'ils souhaitent protéger leurs mots de passe et autres informations confidentielles.
- Il est primordial de respecter les autres usagers et le personnel du lieu où le service est utilisé.
- Le service est offert pour un usage itinérant et temporaire, pour le bien de la communauté. L'utilisation du service de façon récurrente ou intensive à partir d'un domicile ou d'un lieu de travail constitue une utilisation abusive, à moins d'obtenir l'accord de ZAP ou du fournisseur de la ZAP.
- Il est interdit de relayer ou de partager, de quelque moyen que ce soit, la bande passante offerte dans les zones d'accès public.

Responsabilités de ZAP

- Afin de protéger la vie privée des usagers, aucun renseignement nominatif ne sera divulgué, publié, transmis ou vendu à un tiers sans l'accord explicite de chacun des usagers, sauf si un mandat de perquisition ou une cour de justice nous force à le faire.
- Seules les informations suivantes seront archivées sans votre permission explicite: une adresse de courriel valide, l'adresse MAC de l'appareil utilisé pour la connexion, la durée, le nom de la ZAP utilisée et la quantité de données transmises au cours de chaque connexion.
- Aucun archivage du contenu ou de la destination de votre trafic ne sera réalisé. Exceptionnellement, sa nature pourra être analysée afin de localiser un problème technique.

Droits de ZAP

Afin d'assurer un service de la meilleure qualité possible et d'assurer la viabilité à long terme du projet, ZAP se réserve le droit de:

- Instaurer une limite de bande passante (vitesse ou quantité).
- Désactiver un compte dont le titulaire n'a pas respecté les responsabilités énoncées ci-haut ou a tenté d'éviter les mécanismes de contrôle par l'utilisation de comptes multiples ou tout autre moyen.
- Bloquer les connexions SMTP sortantes.